



SAINT-CASSIEN

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courrier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Rives

Canton (depuis 2015) : Voiron

Saint-Cassien est issu du démembrement en 1790 de la communauté de Réaumont.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les dossiers, à quelques exceptions près, ne remontent pas avant la fin du XIXe-début XXe siècle et comportent encore beaucoup de lacunes jusqu'aux années 1950. Le répertoire réalisé en 2023 ne mentionne des recensements de la population qu'à partir de 1999 !

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire par les archivistes itinérants de la communauté d'agglomération du Pays voironnais, 2023 [rép. consultable aux A.D.I.].

2 - Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1675-1696, 1704-1792
Délibérations.	dep. 1813

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastreAncienRegime_v3.pdf

2 Le courrier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



Etat civil.	dep. 1793
Plan cadastral.	1813
Bureau de bienfaisance : délibérations.	an XIII-1932

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

/ Pas de dépôt.

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - En mairie de Rives

Délibérations de la municipalité de canton de Rives³. [à confirmer]

an IV-an VIII

2 - En mairie de la Murette

Parcellaire des fonds taillables, roturiers et nobles du mandement de Réaumont (composé des paroisses de la Murette, Réaumont, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien), muni d'un répertoire.

1690

³ La municipalité de canton de Rives administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Rives Beaucroissant, Charnècles, Izeaux, La Murette, Réaumont, Renage, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien.